

# SLE

Parcelle n° 1222  
 Chemin de l'Aubouset  
 1806 Saint-Légier La-Chiésaz

## CONSTRUCTION DE 6 VILLAS ET DE 6 GARAGES ENTERRES

MAITRE D'OUVRAGE	PROPRIETAIRE	ARCHITECTES	GEOMETRE	INGENIEUR ENERGIE
Rainford VDZ SA Av. d'Ouchy 4 1000 Lausanne t+41 27 723 57 63 d@rme.ch	Rainford VDZ SA Av. d'Ouchy 4 1000 Lausanne t+41 27 723 57 63 d@rme.ch	CD architecture-verte Rue de la Cléguère 9 1800 Yveroy t+41 79 744 81 42 info@cdarchitecture-verte.ch	Pierre Bonjour Ancône Moulins 2A 1000 Yveroy t+41 21 729 80 75 p.bonjour@bv.ch	Weimann Energies Route d'Yverdon 4 1040 Echallens t+41 21 886 20 20 info@weimann-energies.ch

### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

ECHELLE 1/200  
 DATE 25.03.2019  
 DESSINATEURS MC  
 NOM FICHIER SLE\_03octobre 2019 MD.pln  
 CHEMIN FICHER ArbustesFruitiers/SLE/Baladeurs/SLE/DES/arsens/SLE\_201\_architecte/SLE\_201\_MAC.mss à tempête/AME-COUPLEMENTS/PLANS/SLE\_03octobre 2019 MD.pln

VISA MUNICIPALITE  
 LE PROPRIETAIRE  
 L'ARCHITECTE

### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Le projet cherche à se tisser avec le paysage des environs composé de prairies, vergers et bosquets. Au nord du site des arbres fruitiers dans les jardins du voisinage suggèrent un ancien contexte de vergers. L'allée du belvédère est ainsi plantée de cerisiers d'ornement de taille modeste qui relient visuellement les groupements de fruitiers existants.

A l'intérieur du site, les plantations se basent sur un thème productif. En lieu de plantations exclusivement ornementales, des essences comestibles et productives sont plantées en prépondérance. Dans les zones où des plantes ornementales sont toutefois proposées, des essences bien adaptées et en harmonie avec les essences indigènes sont choisies. Une zone de prairie est proposée à la limite sud-ouest, elle est également riche en espèces indigènes.

Les revêtements des chemins piétons et des accès véhiculaires sont partagés entre des zones de gravier stabilisé perméable et des zones de revêtement rigide en béton lavé ou en goudron texturé de coloration naturelle. Une prépondérance est donné aux revêtements qui facilitent l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

### LISTE DES PLANTES

- |  |  |
|--|--|
| <b>ARBRES</b><br>Noyer<br>Cerisier d'ornement<br>Pommier d'ornement<br>Cornouiller C.mas                 | <b>ARBUSTES PRODUCTIVES</b><br>Cassis<br>Groseilles rouges et blancs<br>Groseilles à maquereaux<br>Myrtilles |
| <b>HAIES INDIGENES</b><br>If<br>Houx<br>Viornes<br>Cornouiller<br>Erablecampestre<br>Charmille<br>Troene | <b>ESPALIERS PRODUCTIVES</b><br>Framboises<br>Mûres  |
| <b>ARBUSTES CEPES</b><br>Amelanchier<br>Syringat<br>Lilas<br>Cornouiller de Chine                        | <b>GRIMPANTES PRODUCTIVES</b><br>Vignes<br>Kiwis   |
| <b>TAPISSANTES</b><br>Lierre<br>Pervenche<br>Alchemille  | <b>HERBES DE CUISINE</b><br>Thym<br>Oregan<br>Sauge<br>Rosmarin<br>Ciboulettes                               |
| <b>PRAIRIE</b><br>60% Graminées<br>40% Fleurs indigènes  | <b>TAPISSANTES PRODUCTIVES</b><br>Fraises<br>Fraises sauvages<br>Myrtilles<br>Thym                           |



- Arbres existants fruitiers
- Gravier stabilisé teinté gris
- Aco drain
- Gravier stabilisé teinté beige

- Lampadaire communal existant
- Borne hydrante
- Muret hauteur 60cm béton lavé
- Molok papiers 5000 litres
- Molok ordures 5000 litres
- Container composte 120 litres
- 5 places motos
- 18 places disponibles
- Arbustes cespées hauteur 3m
- Prairie indigène
- Jardins gazon
- Muret hauteur variable béton lavé
- Borne hydrante